ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-TOGO (OMCA-TOGO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

FOURNITURE ET INSTALLATION DU LOGICIEL MS PROJECT DANS LE CADRE DU PROJET TIC

Pays	TOGO
Nom du Programme	OMCA-Togo
Titre du marché	Fourniture et installation du logiciel MS Project dans le cadre du projet TIC
Numéro de référence du marché	TTP/2024/Goods/Shopping/005 du PP#13
Type de passation des marchés (biens, travaux ou services, selon le cas)	Biens
Acheteur	OMCA-TOGO
Date de publication	**31 mai 2024**
Date limite de soumission	**10 juin 2024**

1- L'organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account Togo (OMCA-Togo) a reçu un financement de la Millennium Challenge Corporation pour couvrir le coût du projet TIC, et a l'intention d'affecter une partie du produit aux paiements en vertu du contrat relatif à la fourniture et l'installation du logiciel MS Project dans le cadre du projet TIC.

2- Le financement du MCC est alloué par le Congrès américain et obligé au pacte initial, sans financement supplémentaire ou partiel. Ainsi, lorsqu'un contrat est signé avec une Entité MCA, l'argent est déjà disponible pour l'Entité MCA et, pour la plupart des contrats, les factures sont payées directement aux Entrepreneurs/Consultants/Fournisseurs par le Trésor américain.

3- OMCA-Togo invite maintenant les soumissionnaires éligibles pour la fourniture et l'installation du logiciel MS Project dans le cadre du projet TIC.

4- L'appel d'offres sera mené selon les procédures de Demande de Cotations « Shopping » conformément aux « Directives relatives à la passation des marchés du Programme de MCC », lesquelles sont disponibles sur le site web de la MCC (www.mcc.gov/ppg) et est ouvert à tous les soumissionnaires ou consultants éligibles tels que définis dans le PPG.

5- Un ensemble complet de documents d'appel d'offres peut être obtenu par les soumissionnaires éligibles intéressés sur présentation d'une demande écrite à l'adresse électronique suivante : procurement@omcatogo.tg avec copie à k.batchey@omcatogo.tg / s.pitta@omcatogo.tg et à ma_desire@yahoo.fr .

6- Les offres doivent être envoyées aux adresses électroniques ci - dessus au plus tard **le 10 juin 2024 à 11 heures 00 TU**. Les offres en retard seront rejetées. Les offres seront ouvertes publiquement en ligne le **10 juin 2024 à 11 heures 30 minutes** en présence des représentants désignés par les soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister suivant le lien qui sera envoyé aux soumissionnaires.

NB : **Toute offre non transmise par voie électronique ne sera pas considérée**

Adresse :

OMCA-Togo, 05 BP 587, après la cour d'appel de Lomé, non loin de l'agence CEET d'Agoé Cacavéli, contact@omcatogo.tg ; www.omcatogo.tg

NB : Le dossier complet de demande de cotation est consultable sur le site de OMCA-Togo : www.omcatogo.tg

Le Directeur Général

N'gname Jeanne BOUGONOU

ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-TOGO (OMCA-TOGO)

Demande de Cotations

Passation de marchés de Biens et services connexes

Consultation de fournisseurs pour l'acquisition de logiciels MS Project dans le cadre du projet TIC

Mai 2024

ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-TOGO (OMCA-TOGO)

DEMANDE DE COTATIONS (DC) – BIENS ET SERVICES CONNEXES

Intitulé du marché : Acquisition de logiciels MS Project dans le cadre du projet TIC

N° de référence du marché : TTP/2024/Goods/Shopping/005 du PP#13

Date d'émission de la Demande : **31 Mai 2024**

Monsieur/Madame :

1. L'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo (OMCA-Togo)., (l'Acheteur) vous invite par les présentes à soumettre votre/vos Cotation(s) pour la fourniture des Biens suivants en lot unique :

   (i) Logiciels MS Project

   (ii) Formation des utilisateurs sur l'utilisation du logiciel

   Pour vous aider dans la préparation de votre Cotation, nous avons joint à ce document le **Bordereau des prix**, le **Calendrier d'achèvement**, les **Spécifications techniques**, le **Formulaire de Demande de Cotation** et le projet de **Contrat**.

2. Pour être admissible, vous devez avoir une expérience en tant que Fournisseur offrant les articles faisant l'objet de la présente Demande de Cotations et, devez également joindre un document attestant de votre expérience dans au moins les domaines suivants :
   a. Fourniture de logiciels MS Project avec preuve à l'appui (deux contrats au cours des cinq dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) accompagnées d'une

attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception provisoire dénué de toute réserve, d'un montant et de nature similaires aux articles figurant dans la liste des fournitures au titre du présent contrat).

b. Formation sur l'utilisation du logiciels MS Project avec preuve à l'appui (un contrat au cours des cinq dernières années)

3. Votre Cotation doit être soumise conformément aux instructions et procédures suivantes, ainsi qu'aux termes et conditions du **Contrat**.

Préparation

(a) La/les Cotation(s) doit/doivent porter sur tous les articles figurant dans les Annexes, être soumise(s) exclusivement selon le **Formulaire de Demande de Cotation** joint en Annexe et accompagnée(s) du **Bordereau des prix** et du **Calendrier d'achèvement**. La monnaie des Cotations et de règlement est le **Francs CFA.**

(b) Les prix doivent inclure le prix des fournitures ainsi que le prix du transport jusqu'au siège de **OMCA-Togo** et doivent être accompagnés de la documentation technique appropriée, du/des catalogue(s) et autres imprimés ou informations pertinentes en **Français** pour chaque article inclus dans la Cotation, y compris les noms et adresses des entreprises fournissant un service après-vente à Lomé.

(c) Vous ne pouvez soumettre qu'une seule Cotation pour les articles susmentionnés. Votre Cotation doit être signée par vous ou par une personne habilitée à signer en votre nom. Un **Formulaire de Demande de Cotation** non signé *pourrait* ne pas être prise en considération.

Votre cotation doit être soumise par voie électronique, une seule copie du **Formulaire de Demande de Cotation** doit être soumise. Dans ce cas, cette copie sera considérée comme l'original les signatures peuvent être apposées sous forme écrite ou électronique au moyen de tout logiciel pertinent.

(d) Votre/vos Cotation (s) doit (doivent) être valable (s) pour une période de **90 jours** à compter de la date limite de soumission de la/des Cotation(s) comme indiqué ci-dessous.

(e) Toute demande de clarification concernant cette DC peut être adressée par courriel avant **le 3 juin 2024** de sorte que les réponses puissent être données avant le **5 juin 2024**. Toute demande de clarification doit être envoyée à l'adresse suivante :

OMCA-TOGO
Attn : L'Agent de passation de marchés :
Adresse : OMCA-TOGO
E-mail : k.batchey@omcatogo.tg avec copie à s.pitta@omcatogo.tg et procurement@omcatogo.tg

Soumission et Ouverture

(f) Votre **Formulaire de Demande de Cotation** ainsi que le **Bordereau des prix** et le **Calendrier d'achèvement,** doivent être soumis par voie électronique avant le **10 juin 2024 à 11 heures 00 TU** par courriel à l'adresse suivante :

Attn : Agent de passation de marchés de l'Acheteur :
E-mail : k.batchey@omcatogo.tg

(g) Les Cotations seront ouvertes le **10 juin 2024 à 11 heures 30 minutes TU** par voie électronique

Les soumissions tardives seront automatiquement rejetées.

Evaluation et Comparaison

(h) Les Cotations jugées substantiellement conformes à la présente **Demande de Cotations** seront évaluées en comparant leurs prix. Une Offre substantiellement conforme est une Offre qui est conforme à tous les termes, conditions et spécifications de la présente **Demande de Cotations** sans divergence, réserve ou omission importante.

(i) Lors de l'évaluation des Cotations, l'Acheteur révisera les prix pour la correction de toute erreur de calcul, de la manière suivante :

(i) En cas de divergence entre le montant en lettres et le montant en chiffres, le montant en lettres fera foi ; et

(ii) En cas de divergence entre le prix unitaire et le prix total obtenu par la multiplication du prix unitaire par la quantité correspondante, le prix unitaire indiqué fera foi.

Vous serez notifié des éventuelles corrections introduites à votre Cotation. Si vous refusez d'accepter la correction, votre Cotation sera rejetée. Aucun changement de la Cotation n'est autorisé après la soumission de la Cotation.

Adjudication du Contrat

(j) L'Acheteur procèdera à l'adjudication du Contrat au Fournisseur dont la Cotation a été jugée substantiellement conforme à la présente Demande de Cotations, et qui offre le prix le plus bas ou l'offre ayant le meilleur rapport qualité-prix (y compris les coûts pendant la durée de vie du matériel, la garantie, le calendrier de livraison, etc.), à la seule discrétion de OMCA-TOGO, à condition que le Fournisseur soit jugé éligible et qualifié pour exécuter le Contrat de manière satisfaisante.

(k) L'Acheteur informera le Fournisseur dont la Cotation a été retenue dans un délai de 30 jours à compter de la date de soumission de la Cotation, par le renvoi d'une copie du **Formulaire de Demande de Cotation** avec son **Acceptation** signée par le représentant autorisé de l'Acheteur.

(l) Le Fournisseur retenu doit signer le **Contrat** qui est régi par les **Termes** et **Conditions** du Contrat. Il convient de signaler que par la simple soumission d'une Cotation, vous êtes

réputé avoir accepté les **Termes** et **Conditions du Contrat,** et que ces derniers ne pourront être modifiés.

4. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de la Millenium Challenge Corporation, et le Gouvernement ont signé le Programme Seuil. Le Gouvernement du Togo, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-*Togo*, (*Entité MCA-pays*), entend utiliser une partie du Financement MCC pour effectuer des paiements autorisés en vertu du Contrat. L'Acheteur entend utiliser une partie du financement accordé à OMCA-Togo pour effectuer des paiements autorisés en vertu du **Contrat** découlant de la présente **Demande de Cotations**.

5. En vertu de la Politique de la MCC en matière de lutte contre la fraude et la corruption (la politique de la MCC en matière de prévention et de détection de la fraude et de la corruption, et de lutte contre ces pratiques dans les opérations de la MCC | Millennium Challenge Corporation, la MCC exige de tous les bénéficiaires du Financement MCC, y compris OMCA-Togo et de tout candidat, soumissionnaire, entrepreneur, sous-traitant, consultant et sous-consultant dont les services auraient été sollicités au titre d'un contrat financé par la MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de l'adjudication et de l'exécution de ces contrats.

6. Conflit d'intérêts : Le Soumissionnaire ne doit pas avoir de conflit d'intérêts. Les Soumissionnaires sont soumis aux dispositions des alinéas P1.A.1.6 et P1.A.1.7 sur le conflit d'intérêts des Directives sur la passation des marchés du Programme de la MCC. Tout soumissionnaire en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié.

7. Eligibilité : Les Soumissionnaires doivent répondre aux critères d'éligibilité énoncés aux alinéas P1.A.1.7, P1.A.1.8, P1.A.1.9, P1.B.1.9, Section 10 et Section 13 des Directives sur la passation des marchés du Programme de la MCC.

8. Les Soumissionnaires pourront contester les résultats d'une procédure de Passation de marchés conformément aux règles et stipulations prévues dans le Système de contestation des Soumissionnaires, publié sur le site web de OMCA-Togo : www.omcatogo.tg . **Les frais de dépôt de plainte sont fixés à quarante mille quatre cent (40 400) FCFA.**

9. Veuillez confirmer par courriel à l'adresse ci-après : k.batchey@omcatogo.tg la réception de cette Demande et si vous avez l'intention ou pas de soumettre une/des Cotation(s).

Tout en vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur/Madame, mes salutations cordiales.

(l'Acheteur)
Le Directeur Général de OMCA-Togo

N'gname Jeanne BOUGONOU

Annexe 1

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Equipements	Spécifications techniques exigées				Spécifications techniques proposées
		Plan 1	Plan 3	Plan 5	
		Quantité			
	Spécifications techniques	10	02	01	
Logiciel MS Project	**Project Home** Créez aisément des projets, accédez rapidement aux projets importants ou ouvrez les derniers projets sur lesquels vous avez travaillé au sein du même affichage.	√	√	√	
	Vue grille Planifiez et gérez des projets, avec une liste de tâches triée.	√	√	√	
	Vue tableau Suivez le déroulement et le statut des tâches de votre projet, avec des tableaux prêts à l'emploi ou personnalisés.	√	√	√	
	Vue chronologique (Gantt) Suivez les dates, les affectations et les relations des tâches du projet sous forme de vue chronologique.	√	√	√	
	Collaboration et communication Travaillez ensemble sur vos projets avec Microsoft Teams.	√	√	√	
	Co-création Travaillez avec les autres intervenants et membres de votre équipe pour modifier et mettre à jour en même temps les listes de tâches, le calendrier du projet, etc.	√	√	√	
	Planification de projet Utilisez des outils de planification familiers pour affecter les tâches de projet aux membres de votre	√	√	√	

équipe. Supervisez les projets à l'aide des vues grille, tableau et chronologique (diagramme de Gantt) disponibles.				
Rapports Utilisez les rapports intégrés pour suivre la progression de vos projets, de vos ressources, de vos programmes et de vos portefeuilles.	√	√	√	
Feuilles de route Créez des feuilles de route visuelles interactives en regroupant différents types de projets dans votre organisation.	Accès en lecture seule	√	√	
Soumission de feuilles de temps Consignez le temps consacré aux tâches liées ou non aux projets à des fins de calcul des salaires, de facturation, etc.	√	√	√	
Gestion des ressources Constituez une équipe autour d'un projet, sollicitez les ressources utiles, puis affectez les tâches associées à ces ressources.		√	√	
Client de bureau Utilisez le logiciel de bureau Project entièrement installé et à jour. **Une licence est valable pour un maximum de 5 PC par personne.**		√ Jusqu'à 5 PC	√ Jusqu'à 5 PC	
Sélection et optimisation des portefeuilles Modélisez différents scénarios de portefeuilles pour déterminer l'approche optimale en évaluant les propositions de projet par rapport aux axes stratégiques.			√	
Gestion de la demande Notez et évaluez les idées de projet de l'ensemble de l'organisation via un processus standardisé.			√	
Planification et gestion des ressources d'entreprise Consultez et comparez la manière dont les ressources sont utilisées dans le cadre des projets pour			√	

	optimiser les affectations.				
	Applications incluses Choisissez l'offre qui correspond le mieux aux besoins de votre entreprise pour la gestion de projet	Project pour le Web Project online essentials	√ Project pour le Web Project online Client de bureau Microsoft online	√ Project pour le Web Project online Client de bureau Microsoft online	
Formation	Formation de 13 utilisateurs				

<u>NB</u> :

- **Les fabricants ou les marques proposés d'équipements ou logiciel ne doivent pas provenir des pays à économie non marchande suivants :**
    - République d'Arménie
    - République d'Azerbaïdjan
    - République de Biélorussie
    - République populaire de Chine
    - Géorgie
    - Kirghize République
    - République de Moldova
    - République du Tadjikistan
    - Turkménistan
    - République d'Ouzbékistan
    - République socialiste du Vietnam

Toute offre proposant des équipements ou logiciel provenant de l'un de ces pays sera rejeté pour cause d'inéligibilité. Lors de l'attribution, OMCA-Togo se réserve le droit de réduire ou d'augmenter en fonction du budget disponible, les quantités de 25% au maximum ou soit de supprimer un item ou d'augmenter sa quantité.

Annexe 2

BORDEREAU DES PRIX ET CALENDRIER D'ACHEVEMENT

A compléter par l'Acheteur					*A compléter par le Fournisseur*			
Article No.	**Description des articles**	**Unité**	**Quantité**	**Prix unitaire**	**Prix total**	**Calendrier de livraison**	**Lieu de livraison**	**Commentaires**
1	**Logiciel MS Project**	U	Ensemble					
2	***Formation***	U	13					

[***Note*** : *Le calendrier peut porter sur un lot comportant plusieurs articles mais nécessitant un prix de lot unique. Les prix peuvent être libellés dans la monnaie locale ou en US Dollars.*]

Le Fournisseur [*Insérer la Date et la signature]*

FORMULAIRE DE DEMANDE DE COTATION

(A compléter par le Fournisseur)

_____ (Date)

A :_____ [*Nom de l'Acheteur*]
_____ [*Adresse de l'Acheteur*]
_____

Nous proposons d'exécuter le_____ [*nom et numéro d'identification du Contrat*] conformément aux **Clauses et conditions contractuelles** et au **Bordereau des prix** et au **Calendrier d'Achèvement** joints à la présente Demande de Cotations, pour un montant de _____[*insérer le montant en lettres et en chiffres*](_____) [*nom de la monnaie*]_____. Nous proposons de livrer les Biens décrits dans le Contrat dans les délais de livraison prévus dans le **Bordereau des prix** et **Calendrier d'achèvement**.

La présente Cotation et votre acceptation écrite tiendront lieu d'accord contractuel ayant force obligatoire entre nous. Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter une quelconque Offre, ou même la Cotation de moindre coût que vous recevez.

Nous confirmons par les présentes que cette Cotation est conforme aux conditions de Validité de l'Offre et de Garantie visées respectivement dans la **Demande de Cotations,** et aux **Clauses et conditions contractuelles**.

Nous : (a) n'avons pas été associés à la partie qui a préparé la conception et les spécifications du Contrat faisant l'objet de la présente Demande de Cotations ; (b) sommes éligibles pour conclure des contrats avec la [MCA xxx] ; et (c) ne faisons pas l'objet d'une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous rendant inéligibles.

Nom du Fournisseur : _____
Signataire autorisé : _____
Nom du signataire : _____
Titre du signataire : _____
Adresse : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse électronique (optionnel) : _____

ACCEPTATION

(A compléter par l'Acheteur]

L'Acheteur accepte la Cotation du Fournisseur pour la fourniture et la livraison des Biens. Vous trouverez ci-joint le Contrat comprenant le prix contractuel accepté, à signer par le Fournisseur et à renvoyer à l'Acheteur dans un délai de _____ [*insérer le nombre de jours*] à compter de la date de sa réception.

Nom de l'Acheteur : _____
Signataire autorisé : _____
Nom du signataire : _____
Titre du signataire : _____
Date : _____

ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-TOGO (OMCA-TOGO)

CONTRAT

Titre du Contrat : Fourniture et installation de logiciels MS Project dans le cadre du projet TIC

Numéro de référence du Contrat : *TTP/2024/Goods/Shopping/005 du PP#13*

Le présent Contrat a été conclu __[*date*]__ jour de _[*mois*]_,_ [*année*], entre l'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo (OMCA-TOGO), situé après la Cour d'appel de Lomé, non loin de l'agence CEET d'Agoè Cacavéli, 05 BP 587, Courriel : procurement@omcatogo.tg, représenté par le Directeur Général, N'gname Jeanne BOUGONOU (ci-après dénommé « l'Acheteur »), d'une part, et ____[*nom du Fournisseur*]_____ (ci-après dénommé « le Fournisseur »), d'autre part.

Etant donné que l'Acheteur a demandé une Cotation pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques par le Fournisseur conformément au **Contrat** et qu'il a accepté la Cotation du Fournisseur qui s'élève à ___[*montant en lettres*]___ [*montant en chiffres*] ci-après dénommé « le Prix du Contrat ».

L'Acheteur et le Fournisseur ont mutuellement convenu de ce qui suit :

1. Les documents suivants seront réputés faire partie intégrante du Contrat et devront être lus et interprétés comme faisant partie du Contrat :
   a) Le **Formulaire de Demande de Cotations**, et son **Acceptation**
   b) Les **Termes** et **Conditions du Contrat**
   c) Le **Bordereau des prix** et le **Calendrier d'achèvement ;** et
   d) Les **Spécifications techniques.**

2. En contrepartie des paiements à effectuer par l'Acheteur au Fournisseur en vertu des stipulations du présent Contrat, le Fournisseur s'engage au titre du présent **Contrat** conclu avec l'Acheteur à exécuter et à réaliser la fourniture des Biens visés dans le Contrat et à corriger les éventuels défauts en rapport avec ces Biens conformément aux stipulations du présent **Contrat** et de ses **Conditions**.
3. L'Acheteur s'engage par les présentes à payer au Fournisseur en contrepartie de la fourniture et de la livraison des Biens et Services Connexes, et des rectifications apportées aux éventuels défauts des Biens et services, le **Prix du Contrat** tel qu'indiqué et accepté dans le **Formulaire de Demande de Cotation**, conformément aux modalités de paiement prévues dans les **Clauses et conditions contractuelles**.

EN FOI DE QUOI, les Parties aux présentes ont signé le Contrat conformément aux lois du Togo à la date indiquée ci-dessus.

Signature et cachet de l'Acheteur :	**Signature et cachet du Fournisseur :**
Pour et au nom de l'Acheteur	Pour et au nom du Fournisseur
N'gname Jeanne BOUGONOU	_____
Directeur Général de OMCA-Togo	Nom du Représentant autorisé

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT

1. Définitions :

Les termes et expressions ci-après auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous.

(a) La « Réception » signifie la réception par l'Acheteur des Biens et Services Connexes (ou d'une partie des Biens et Services Connexes lorsque le Contrat prévoit la réception des Biens par parties successives).

(b) Le « Contrat » signifie l'accord signé par l'Acheteur et le Fournisseur ainsi que les documents contractuels visés dans le Contrat, y compris toutes les pièces jointes, annexes et tous les documents qui y sont intégrés par renvoi.

(c) Les « Documents contractuels » désignent les documents visés dans le Contrat, y compris les avenants éventuels auxdits documents.

(d) Le « Prix du Contrat » désigne le prix payable au Fournisseur tel que spécifié dans les Contrat, sous réserve de toute addition, modification ou déduction audit prix, qui pourra être effectuée au titre du Contrat.

(e) « Achèvement » signifie la prestation des services connexes par le Fournisseur conformément aux termes et conditions énoncés dans le Contrat.

(f) « Livraison » signifie les Biens que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur conformément aux termes et conditions du Contrat.

(g) Le « Formulaire de Demande de Cotation » désigne le formulaire complété par le Fournisseur, y compris la Cotation signée soumise à l'Acheteur des Biens.

(h) Le terme « Biens » signifie tous les produits, matières premières, machines et matériels, et/ou autres matériaux que le Fournisseur est tenu de fournir à l'Acheteur au titre du Contrat.

(i) L'« Acheteur » désigne l'entité achetant les Biens et Services Connexes.

(j) Le terme « Services connexes » désigne les services afférents à la fourniture des Biens comme l'assurance, l'installation, la formation et la maintenance initiale ainsi que toute obligation similaire du Fournisseur au titre du Contrat.

(k) Le « Fournisseur » signifie toute personne physique, privée ou entité gouvernementale, ou toute combinaison de ces éléments, dont l'offre d'exécution du Contrat a été acceptée par l'Acheteur et qui est désignée comme tel dans le Contrat, y compris les successeurs légaux ou les ayants droits autorisés du Fournisseur.

(l) « MCC » désigne la Millennium Challenge Corporation.

(m) « Threshold » désigne *le Programme Seuil conclu le 19 février 2019 entre les États-Unis d'Amérique et Togo*.

(n) « Taxe(s)/Impôt(s) » a le sens qui est donné à ce terme dans le Compact ou tout autre accord connexe.

2. Droit applicable

2.1 *Le Contrat est interprété conformément au droit du* ***Togo***

3. Langue

3.1 Toutes les communications et tous les documents concernant le Contrat seront en Français

4. Cession

4.1 Toute cession par le Fournisseur du présent Contrat ou des droits qui en découlent, en totalité ou en partie, sans l'approbation écrite préalable de l'Acheteur, sera réputée nulle.

5. Fraude et Corruption

5.1 Le présent Contrat est régi par les dispositions de la Politique de la MCC en matière de prévention, de détection de la fraude et de la corruption, et de lutte contre ces pratiques dans les opérations de la MCC qui exige des Fournisseurs au titre des contrats financés par la MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de la procédure de passation des marchés et de l'exécution desdits contrats.

6. Prix Fixe du Contrat

6.1 Les prix indiqués dans le Formulaire de Demande de Cotation sont des prix fermes et fixes et ne peuvent être modifiés au cours de l'exécution du Contrat.

7. Calendrier d'Achèvement

7.1 Les Biens et Services Connexes sont livrés conformément au **Bordereau des prix** et au **Calendrier d'achèvement** au plus tard un (1) mois à compter de la date de signature du Contrat.

8. Spécifications techniques requises (accompagnées des pièces jointes, le cas échéant)

8.1 Le Fournisseur confirme être en conformité avec les Spécifications jointes en Annexe.

9. Livraison et Documents à fournir

9.1 Lors de la livraison, l'Acheteur est tenu de fournir les documents suivants à l'Acheteur :

(a) des copies de la facture du Fournisseur comprenant la description, les quantités, le prix unitaire et le prix total des Biens.

(b) le certificat de garantie du fabricant ou du fournisseur; et

(c) **le certificat d'origine**.

Si les Biens sont expédiés par l'intermédiaire d'un transporteur, le Fournisseur est également tenu de fournir, avant la livraison, des copies des documents permettant à l'Acheteur la réception des Biens. Les documents susmentionnés doivent être reçus par l'Acheteur au moins une semaine avant l'arrivée des Biens, à défaut de quoi le Fournisseur sera responsable de toute dépense y associée.

10. Taxes et impôts

10.1 [***La présente Clause 10 devra être modifiée au besoin pour l'adapter aux dispositions fiscales propres à certains pays. En situation de conflit potentiel, le conseiller juridique de la MCC (Office of General Counsel) doit être consulté avant de finaliser un Contrat basé sur cette Demande de Cotations.*** À l'exception des exemptions prévues par le Compact ou un autre accord lié au Compact, consultables en anglais à l'adresse [insérer le lien Internet], le Fournisseur peut être assujetti à certaines Taxes sur les montants payables par l'Entité MCA en vertu du présent Contrat, conformément à la Loi applicable (en vigueur actuellement ou ultérieurement). Le Fournisseur est tenu d'acquitter toutes les Taxes perçues en vertu de la Loi applicable. L'Entité MCA n'est nullement tenue au paiement ou au remboursement des Taxes. Dans le cas où des Taxes seraient appliquées au Fournisseur, le Prix du Contrat ne sera pas ajusté pour prendre en compte ces Taxes.

10.2 Sans préjudice des droits du Prestataire de Services en vertu de la présente clause, le Prestataire de Services prendra les mesures raisonnables demandées par l'Entité MCA ou le [Gouvernement du pays de l'Entité MCA] concernant la détermination du statut fiscal décrit dans la présente Clause 10.

10.3 Si le Fournisseur est tenu de payer des Taxes qui sont exonérées en vertu du Compact ou d'un accord connexe, le Fournisseur notifie rapidement à l'Entité MCA (ou à l'agent ou au représentant désigné par l'Entité MCA)

les Taxes acquittées, et le Prestataire de Services coopère avec l'Entité MCA, la MCC, ou l'un ou l'autre de leurs agents ou représentants, et prend les mesures qui peuvent lui être demandées pour obtenir le remboursement rapide et adéquat de ces Taxes

10.4 L'Entité MCA déploie des efforts raisonnables pour s'assurer que le *gouvernement du Togo* accorde au Fournisseur les exonérations fiscales applicables à ces personnes ou entités, conformément aux termes du Compact ou des accords connexes.

11. Modalités de règlement

11.1 Le Prix du Contrat doit être payé de la manière suivante.

(a) 90 % dans les 30 jours suivant la réception provisoire par l'Acheteur des Biens livrés sur le site conformément aux stipulations du Contrat (ou dans tout autre lieu jugé approprié pour les Biens achetés en vertu du Contrat), ainsi que des documents requis ; et

(b) 10 % dans les 30 jours suivant le dépôt par le Fournisseur d'une réclamation, accompagnée du certificat de réception définitive délivré par l'Acheteur après 12 mois de garantie. Les 10 % pourront être payés à la réception provisoire si le fournisseur présente une caution de retenue de garantie de la même valeur.

11.2 Tous les paiements de l'Acheteur seront effectués sur le(s) compte(s) suivant(s) du Fournisseur :

Pour les paiements en [*insérer la monnaie]* :

Nom du compte :
Numéro du compte :
Nom de la banque :
Adresse de la banque :
Code SWIFT :
Coordonnées bancaires de la banque intermédiaire :

12. Avis et Requête

Tout avis ou requête devant ou pouvant être adressé au titre du présent Contrat devra être présenté sous forme écrite. Cet avis ou requête est réputé avoir été donné ou présenté après sa remise en main propre, par courrier, câble, courriel ou télécopie à la partie à laquelle l'avis ou la requête doit être donné ou présenté, à l'adresse de ladite partie indiquée ci-dessous :

Pour l'Acheteur	Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo (OMCA-TOGO), situé après la Cour d'appel de Lomé, non loin de l'agence CEET d'Agoè Cacavéli, 05 BP 587, À l'attention de : N'gname Jeanne BOUGONOU, Directeur Général, Courriel : procurement@omcatogo.tg, Tél :
Pour le Fournisseur	[*insérer l'adresse du Fournisseur*] À l'attention de : Nom et titre Courriel : Tél :

13. Garantie

13.1 Les Biens, objet de la cotation, doivent être couverts par la garantie du fabricant qui demeurera valable 12 mois après la date de livraison à l'Acheteur.

14. Défauts

14.1 Après avoir reçu notification d'un défaut par l'Acheteur, le Fournisseur devra le rectifier sans frais pour l'Acheteur, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification du défaut par l'Acheteur. Le nom et l'adresse du centre de rectification des défauts par le Fournisseur au cours de la période de validité de la garantie sont les suivants :

Centre de rectification_____

Adresse _____

15. Règlement des litiges

15.1 L'Acheteur et le Fournisseur feront de leur mieux pour régler à l'amiable par des négociations directes informelles, les litiges découlant de l'exécution ou de l'interprétation du présent Contrat. Dans le cas de non règlement d'un litige entre l'Entité MCA et le Fournisseur, le litige sera réglé conformément aux dispositions des juridictions compétentes du Togo.

16. Défaut d'exécution

16.1 L'Acheteur peut résilier le Contrat dans le cas où le Fournisseur ne livre pas les Biens, conformément aux termes et conditions susmentionnés.

17. Force Majeure

17.1 Le Fournisseur ne sera pas exposé à des pénalités ou à la résiliation du Contrat pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard d'exécution ou tout autre manquement à ses obligations en vertu du présent Contrat, est dû à un cas de Force majeure.

(a) Aux fins de la présente clause, l'expression « Force Majeure » désigne tout événement échappant à la volonté du Fournisseur, non attribuable à une faute du Fournisseur ou à sa négligence et qui est imprévisible. Les cas de Force Majeure peuvent inclure sans que cette liste soit limitative, les guerres ou révolutions, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.

(b) Le Fournisseur notifiera sans délai, par écrit l'Acheteur par écrit l'existence d'un cas de Force Majeure ainsi que ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires données par écrit par l'Acheteur, le Fournisseur continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible et s'efforcera par tous les moyens alternatifs et raisonnables de continuer à remplir ses obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de Force majeure

18. Résiliation pour violation de la politique antifraude et anti-corruption

18.1 L'Entité MCA peut résilier ce Contrat, en totalité ou partie, si de l'avis de l'Entité MCA, le Fournisseur a violé la Politique de la MCC en matière de prévention et de détection de la fraude et de la corruption, et de lutte contre ces pratiques dans les opérations de la MCC en vue de l'obtention ou au cours de l'exécution du Contrat.

19. Livres et Registres comptables

19.1 Le Fournisseur tient à jour et de façon correcte et systématique la comptabilité et la documentation concernant les Biens et Services connexes au titre du présent Contrat, conformément aux dispositions de l'Annexe aux Stipulations Générales | Millennium Challenge Corporation (mcc.gov) et selon des principes comptables internationalement reconnus.

Annexe 1 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Annexe 2 – BORDEREAU DES PRIX ET CALENDRIER D'ACHEVEMENT

Annexe 3 : Lettre à l'attention des soumissionnaires

N° 0547/2022/ PR /OMCA-Togo/ DG/LRAP

Lomé, le 31 janvier 2023

Le Directeur Général

Aux

Fournisseurs et prestataires de l' OMCA-Togo

LOME

Objet : Information

Mesdames, Messieurs les Directeurs,

Dans le cadre de la réorganisation de nos services en vue de permettre une meilleure collaboration entre l'OMCA-Togo et votre structure, je voudrais porter à votre connaissance qu'à compter du 1er février 2023 les dispositions suivantes seront observées :
Toute facture adressée à OMCA-Togo doit être normalisée avec une vignette et les mentions suivantes doivent y être inscrites :

- Le nom du fournisseur, adresse (physique et postale) et numéro de téléphone ;
- Numéro statistique et/ou NIF du Fournisseur ; NB : le NIF concerne uniquement les Fournisseurs établis au Togo ;
- Les références du marché ou du bon de commande ;
- Le montant hors taxes (HT) ;
- Le montant net à payer (HT moins la retenue sur prestation de services (RSPS)) ;
- La TVA (qui doit se calculer sur le montant HT et non sur le montant après retenue) ;
- Le montant TTC ;
- La monnaie de la facture (FCFA, USD, …) ;

- Description exacte avec références et quantités des biens livrés, des travaux réalisés, ou des services prestés ;
- La retenue à la source des sommes versées en rémunération de prestations de service des professions non commerciales titulaires de revenus tels que définis à l'article 35 du CGI :
  - ✓ 5% pour les prestataires ayant un NIF (Numéro d'Identification Fiscale) ;
  - ✓ 10% pour les prestataires n'ayant pas de NIF.

Les factures devront être accompagnées des éléments ci-après :

- Une copie du contrat ou du bon de commande (Si le contrat est trop volumineux, le Fournisseur pourra se contenter de joindre la page de couverture, faisant mention des références exactes et complètes dudit contrat, la page sur les modalités de paiements ainsi que la page portant le timbre attestant de son enregistrement par l'Administration compétente) ;
- Un bordereau de livraison ou un PV de réception valide ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) correspondant à celui du contrat ou du bon de commande ;
- Les nouveaux fournisseurs ou prestataires sont tenus de remplir la fiche appelée 'VENDOR REQUEST FORM disponible à l'OMCA-Togo.

Par ailleurs, je tiens à vous rappeler que l'OMCA-Togo dispose de 30 jours pour payer toute facture conforme qui lui est soumise. Cependant, le non-respect des présentes dispositions peut allonger ce délai de paiement de la facture.

Tout en comptant sur votre professionnalisme à respecter ces dispositions, je vous prie de recevoir, Mesdames Messieurs les Directeurs, mes salutations distinguées.

N'gname Jeanne BOUGONOU